

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21.12.2012

Le 21 décembre 2012 à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de Richeville, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Jean François PETILLON, Maire.

Etaient présents : M. Roland DUBOS, M. Maxime LAFOLIE, M. Bernard DELACOUR, Mme Corinne CHERIOT, Mme Micheline LANGLOIS.

Etaient absents : Mme Sandrine DELAMARE, M. Eric LEGENDRE excusé, Mme Marie DESCHAMPS excusée, Mme Nicole BRUNET, Mme VAN PAEMEL Margaux excusée.

Secrétaire : M. Roland DUBOS.

1. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion.

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes-rendus des 29 octobre 2012 et 17 décembre 2012.

2. Adoption de l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal adopte l'ordre du jour de la réunion.

3. Contrat groupe d'assurance des risques statutaires.

Le Conseil Municipal accepte la proposition du contrat groupe d'assurance des risques statutaires négocié par le centre de gestion et autorise le Maire à signer les documents contractuels aux taux de 6,85% pour les agents CNRACL et 1,04% pour les agents affiliés à l'IRCANTEC avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire.

4. Protection sociale : convention de participation sur la prévoyance.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de convention négociée par le centre de gestion pour la prévoyance complémentaire du personnel de la commune et décide de participer financièrement à concurrence de 1 euros par mois par agent adhérent à la prévoyance maintien de salaire.

5. Virements de crédits.

Pour le remplacement du matériel et des logiciels de la mairie, le Conseil Municipal accepte le virement de crédits suivant :

Article 2152 : -2.000 €

Article 2051 : + 2.000 €

Il décide aussi exceptionnellement de faire une avance sur la subvention 2013 à l'association Fêtes et Loisirs de Richeville de la somme de 1.500 €. Le virement de crédits suivant est nécessaire :

Article 657358 : + 1.500 €

Article 61522 : - 1.500 €.

6. Questions diverses.

Mme CHERIOT se plaint des routes boueuses de Flumesnil qui ne sont pas nettoyées par les agriculteurs.

France Télécom n'a toujours pas enlevé les poteaux téléphoniques suite à la mise en souterrain des réseaux à Flumesnil. La facture est bloquée.

Les vœux de la municipalité auront lieu le vendredi 18 janvier 2013 à 18h30 dans la salle derrière la mairie.

Monsieur le Maire doit contacter M. DAUDET du bureau DESSEIN URBAIN pour la continuité du P.L.U.

Séance levée à 19 h25.

Le Maire,
J F. PETILLON.